

L'ÉQUIPE DU SERVICE

L'équipe pluridisciplinaire du SESSAD de l'AFAEDAM se compose de :

- Une cheffe de service
- Un médecin pédopsychiatre
- Deux psychologues
- Une orthophoniste
- Une psychomotricienne
- Sept éducateurs
- Une secrétaire
- Une CESF (Conseillère en Économie Sociale et Familiale).

La direction du service est assurée par la Directrice du Pôle Enfance de l'AFAEDAM.

Pour de plus amples renseignements n'hésitez pas à prendre contact avec le service au :
03 87 39 96 78



PLAN D'ACCÈS



ADRESSES UTILES

MDPH
EUROPLAZA
BÂTIMENT D – ENTRÉE 3
RUE CLAUDE CHAPPÉ
57070 METZ TECHNOPOLE
03 87 21 83 00

AFAEDAM
(SIÈGE SOCIAL)
101 BOULEVARD SOLIDARITÉ
57070 METZ
03 87 65 89 10



AFAEDAM

Association Familiale pour l'Aide
aux Enfants et adultes Déficients de
l'Agglomération Messine

RETROUVEZ-NOUS SUR
WWW.AFAEDAM.COM



AFAEDAM

Association Familiale pour l'Aide
aux Enfants et adultes Déficients de
l'Agglomération Messine

**SESSAD
MOSAÏC**



AFAEDAM - SESSAD MOSAÏC - 97 Boulevard Solidarité - 57070 METZ
Contact : 03 87 39 96 78 / secretariat-ssesad@afaedam.com

LE SESSAD MOSAÏC

Le SESSAD Mosaïc est une structure médico-sociale intervenant auprès de 60 enfants ou adolescents de 0 à 20 ans présentant des retards de développement et/ou intellectuels, avec ou sans troubles associés.

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

DU LUNDI AU JEUDI

de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h30

LE VENDREDI

de 8h30 à 12h

LES MISSIONS

- Favoriser le développement de l'enfant dans son environnement social et familial ;
- Echanger avec la famille et l'accompagner dans ses interrogations au regard des difficultés de l'enfant ou de l'adolescent ;
- Soutenir le projet de scolarisation de l'enfant en lien avec les parents et le monde enseignant
- Affiner le diagnostic.

L'ADMISSION

L'orientation vers le service, d'un enfant ou d'un adolescent, est notifiée / décidée par la MDPH à la demande de la famille. Une visite d'admission est ensuite programmée au SESSAD en fonction de la liste d'attente.

LE FINANCEMENT

Le fonctionnement du SESSAD Mosaïc et les prestations sont totalement financés par l'Agence Régionale de Santé.

LES MODALITÉS D'INTERVENTION

La complémentarité des professionnels permet de partager une vision globale de la situation de chaque enfant ou adolescent.

Le projet individuel permet de définir conjointement avec la famille, parmi les modalités d'intervention suivantes, celles qui seront mises en place :

- Interventions à domicile d'un éducateur (systématique) ;
- Séances de rééducation orthophonique et/ou psychomotrice ;
- Entretiens psychologiques ;
- Entretiens médicaux ;
- Regroupements d'enfants autour d'activités collectives de socialisation ;
- Participation du service aux réunions de l'équipe de suivi de scolarité.

Les interventions peuvent se dérouler sur les temps scolaires ou en dehors, en accord avec la famille et les enseignants.

